



Divorcer rapidement d'un sans papier qui a menti sur sa personne

Par **magrebia73**, le **29/05/2012** à **22:52**

Bonjour,
Je vous contacte pour avoir des conseils pour divorcer rapidement d'un sans papier.
Je me suis mariée en Octobre 2008 à un homme qui possédait un titre de séjour provisoire mais quand j'ai découvert sa véritable personnalité, je l'ai quitté, à savoir un mois après. Cela s'étant passé dans un autre département duquel je vis actuellement.
Personne de mon entourage n'est au courant, ni ma famille, ni mes amies, ni mon fiancé actuel qui me parle de mariage.
Après 2 années sans contact avec mon ex, je l'ai rappelé pour lui parler divorce, il est d'accord mais à condition que je lui fasse les papiers car en effet, il n'a plus le droit au titre de séjour, je dois me présenter à la préfecture avec lui afin de régulariser sa situation.
Je souhaiterais que le divorce se fasse rapidement et sans éclaboussure! Et le moyen le plus rapide est le divorce à l'amiable, or je ne veux pas céder à son chantage!!!
Que dois-je faire???????
Aider moi s'il vous plait, je suis dans une impasse, je n'ai plus de vie, je suis constamment dans la peur que tout finisse par se savoir!!!!
Sans oublier que mon ami actuel veut que l'on arrête une date pour notre mariage!
Merci par avance pour tout!
Une âme perdue

Par **alian75**, le **14/07/2014** à **15:50**

Bonjour,
En faite il faut que tu le force à divorcer intelligemment, si tu as la double nationalité et d'origine algérienne, engage une procédure de divorce en algérie, lorsqu'il apprendra que tu as engagé une procédure en algérie, crois moi que dans les prochaine semaine c'est lui t'assignera devant un tribunal français, dans les deux cas la procédure de divorce sera engagé et tu en seras débarrassé à jamais je peux te donner les coordonnées d'un avocat à paris

exercant en algerie, si tu es intéressé voici mon mail : alian75@hotmail.fr Cordialement